

DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

Séance du 15 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le 15 avril à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 9 avril 2021.

Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42
Nombre de présents : 33
Nombre de pouvoirs : 9
Nombre de votants : 42

Etaient présent(e)s :

M. BAUDRY José, Mme BEURAERT Martine, M. BEZILLE Marc, M. BLERVAQUE Philippe, M. BODART Michel, Mme BOULENGER Delphine, Mme BROUARD Bénédicte, M. BROUTEELE Philippe, Mme DEBAISIEUX Nathalie, M. DEHAENE Michel, M. DELABRE Aimé, Mme DERONNE Véronique, Mme DURUT Jocelyne, M. DUYCK Joël, M. FAIDUTTI Jean-Marc, Mme FERMENTEL Geneviève, M. FICHEUX Bruno, Mme GRAMMONT Agnès, M. HENNEON François-Xavier, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M. LORIDAN Bernard, Mme LORPHELIN Martine, M. MAHIEU Philippe, M. MORVAN Hervé, M. MOUQUET Denis, Mme PLE Sandra, M. PRUVOST Philippe, M. RAVET Pierre-Luc, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M. THOREZ Jean-Claude, M. VANECLOO Serge, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse.

Absents excusés :

Mme BAUDRY Catherine, procuration à M. DEHAENE,
Mme BERTRAND Dorothee, procuration à M. FICHEUX,
M. BOONAERT Jean-Philippe, procuration à M. MOUQUET,
M. DELVALLE Jean, procuration à M. HURLUS,
Mme EVRARD Monique, procuration à M. MAHIEU,
Mme HERDIN Andrée, procuration à M. THOREZ Jean-Claude,
Mme HOUSSIN Marie, procuration à M. HENNEON François-Xavier,
M. PARENT Michael, procuration à M. HURLUS,
M. SÉRÉ Soarey, procuration à M. DUYCK.

Secrétaire de séance : M. DUYCK Joël.

Délibération n°2021D039 - Développement économique et acquisitions foncières - ATPE – Subvention au développement à la SAS Lys Mécanique sur la commune de Sailly-sur-la-Lys.

Le Vice-Président expose au Conseil :

La Communauté de communes Flandre Lys est sollicitée pour l'octroi d'une subvention par la SAS Lys Mécanique créée le 20 février 1979 dans le cadre de l'aide au TPE en développement.

Cette société, dirigée par Monsieur Gilles CONESA, est spécialisée dans l'usinage, tournage et fraisage, et se situe au 11 rue Ervins à Sailly-sur-la-Lys.

Voici les bilans des 3 dernières années :

	2018	2019	2020
Chiffre d'affaire	2 016 788.75€	1 839 386.43€	1 784 523.00€
Résultat	133 804.90€	3 177.77€	17 125.00€
Capacité d'Autofinancement	132 051€	-13 184€	68 501€

Lys Mécanique embauche aujourd'hui 20 personnes, 15 en production et 5 sur la partie administrative.

L'investissement porte sur l'achat d'un tour vertical à CN Berthiez TFM125 d'une valeur de 48 000€ HT.

Cette machine permettrait de gagner en réactivité pour des pièces jusqu'à 1,5m de diamètre, sur un marché où le délai de production est de plus en plus crucial pour lutter contre la concurrence étrangère. L'objectif de cet investissement est donc de gagner des parts de marché, avec une hausse du CA envisagée à 70 000€/an, et de confirmer 1 ou 2 apprentis en CDI.

L'aide de la Communauté de communes Flandre Lys pour les PME en développement a été fixée à 20 % du montant des investissements éligibles (investissements à usage exclusif de l'activité professionnelle) avec un plafond à 10 000€.

L'achat de cette machine sera financé par le biais d'un PGE d'un montant de 150 000€ contracté auprès de la Banque Populaire en avril 2020.

La SAS a un capital de 100 000€. L'aide de la Communauté de communes Flandre Lys pourrait donc être au maximum de 9 600€.

Après l'avis favorables de la Commission et du Bureau, il est demandé au Conseil Communautaire de :

- AUTORISER le versement d'une subvention de 9 600€ à la SAS Lys Mécanique,
- AUTORISER le Président à signer la convention établie entre la CCFL et la SAS Lys Mécanique et tout document relatif à ce dossier

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (42 voix) la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à la CCFL,

Le Président,
Jacques HURLUS



Envoyé en préfecture le 22/04/2021

Reçu en préfecture le 22/04/2021

Affiché le



ID : 059-245900758-20210415-2021D039-DE